

Lettre d'opinion
Le Devoir

Glorifier l'épuisement, c'est justifier l'exclusion.

Pour parution immédiate

Montréal, le 5 août 2025 – Dans une lettre d'opinion récemment publiée dans The Financial Post, l'avocat Howard Levitt défend une vision inquiétante du monde du travail : selon lui, affirme-t-il, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle serait un mythe dépassé. Le succès, affirme-t-il, appartient à celles et ceux qui acceptent de se sacrifier entièrement au nom de la performance.

Derrière ce discours élitiste se cache une attaque directe contre des décennies de luttes féministes, syndicales et sociales pour des milieux de travail plus justes, plus humains.

Valoriser les semaines de 80 heures, le rejet des congés et le mépris des responsabilités familiales, c'est nier la réalité vécue par des millions de personnes. Ce modèle, présenté comme inévitable, est profondément excluante. Il marginalise celles qui assument encore aujourd'hui une part disproportionnée du travail domestique et des soins : les femmes.

Au **CIAFT**, nous constatons chaque jour les effets concrets de ces exigences irréalistes : instabilité professionnelle, précarité, obstacles à l'avancement, épuisement. Lorsque l'épuisement devient la norme, ce sont les femmes, les parents seuls, les proches aidants, les personnes racisées ou en situation de handicap qui sont reléguées aux marges du marché du travail — ou en sont carrément exclues.

M. Levitt reconnaît lui-même les risques juridiques associés à ce modèle : violations des normes du travail, hausse des arrêts maladie, recours potentiels en négligence. Mais plutôt que de s'en alarmer, il les banalise. Il conseille même aux employeurs de se prémunir par des clauses contractuelles, comme s'il s'agissait d'un simple enjeu de conformité légale.

Le travail ne devrait jamais être une épreuve de souffrance. Il peut — et doit — être un lieu d'émancipation, de réalisation et d'équilibre. Loin d'être un privilège, la conciliation travail-vie est une condition de justice sociale. Un levier d'égalité. Et un rempart contre les dérives du néolibéralisme managérial.

Face à ce discours qui érige la fatigue en vertu, nous affirmons une autre vision du monde du travail : fondée sur la dignité, le respect des droits, et l'inclusion pleine et entière de toutes et tous.

Ce que M. Levitt présente comme le nouveau normal, nous le reconnaissons comme un dangereux retour en arrière. Et nous refusons d'y souscrire.

Par Colette Cummings, directrice générale du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT).

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) est un organisme féministe voué à la défense, à la promotion et au développement de services, de politiques et de mesures favorisant la réponse aux besoins spécifiques des femmes permettant de répondre aux besoins spécifiques des femmes en matière de travail. En outre, le CIAFT a pour mission de défendre les droits des femmes au travail.

Communication
438-860-1723